

Communiqué de presse

Casablanca, le 01 décembre 2023

L'AMMC VISE UN PROSPECTUS RELATIF À L'ÉMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE PERPÉTUELLE AVEC OPTIONS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ ET DE DIFFÉRÉ DE PAIEMENT D'INTÉRÊT D'UN MONTANT GLOBAL MAXIMUM DE 5.000.000.000 MAD.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé en date du 30 novembre 2023 sous la référence VI/EM/034/2023, un prospectus relatif à l'émission obligataire subordonnée perpétuelle avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt d'un montant global maximum de 5.000.000.000 MAD.

Le prospectus précité est constitué :

- Du Document de Référence d'OCP SA relatif à l'exercice 2022 et au 1^{er} semestre 2023, enregistré par l'AMMC en date du 30 novembre 2023 sous la référence EN/EM/031/2023 ;
- De la note d'opération.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est tenu à disposition du public selon les modalités suivantes :

- Au siège social de l'OCP SA : sis au 2-4, rue Al Abtal, Hay Erraha, 20200, Casablanca, Maroc ;
- Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site internet d'OCP SA sous le lien :
<https://www.ocpgroup.ma/fr/Capital-Market-Documentation>
- Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site internet d'OCP SA sous le lien :
<https://www.ocpgroup.ma/fr/Capital-Market-Documentation>

Le prospectus visé sera remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande. Il est également disponible à tout moment dans les lieux suivants :

- Au siège social de l'OCP SA : sis au 2-4, rue Al Abtal, Hay Erraha, 20200, Casablanca, Maroc ;
- auprès de ses conseillers financiers :
 - CDG Capital : Place Moulay El Hassan, Tour Mamounia – Rabat ;
 - Attijari Finances Corp : 163, avenue Hassan II – Casablanca
- Le site de l'AMMC : **www.ammc.ma**